

**CHIBOUGAMAU**

**Mémoire de la  
Ville de Chibougamau**

PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES  
SUR LE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

PAR

**MANON CYR,**  
MAIRESSE

**1<sup>ER</sup> juin 2016**

# TABLE DES MATIÈRES

<b><u>REMERCIEMENTS</u></b>	<b>3</b>
<b><u>LA VILLE DE CHIBOUGAMAU &amp; SON HISTOIRE</u></b>	<b>3</b>
<b><u>CHIBOUGAMAU EST CULTURE</u></b>	<b>4</b>
<b><u>LE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE</u></b>	<b>5</b>
<b><u>GOVERNANCE ET FINANCEMENT</u></b>	<b>9</b>

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à vous remercier de nous donner l'opportunité de partager notre point de vue dans le cadre des consultations publiques sur le *Renouvellement de la politique culturelle du Québec*, en région.

## LA VILLE DE CHIBOUGAMAU ET SON HISTOIRE

En 1954, le gouvernement du Québec modifiait le statut de village minier de Chibougamau pour celui de municipalité par l'émission de nouvelles lettres patentes. Ce nouveau statut lui conférait une vocation économique axée sur les ressources naturelles et plus particulièrement, les ressources minières et forestières. L'essor du secteur minier fut tel qu'en 1971, le camp minier Chapais-Chibougamau fut le plus grand producteur de cuivre de l'est du Canada, mais à partir des années 80, l'exploitation minière a décliné en raison principalement de l'épuisement de la ressource et d'un contexte non favorable à l'exploration et au développement de nouveaux gisements dans le secteur. Heureusement, depuis le déclin de l'industrie minière, l'entreprise Chantiers Chibougamau a pris la relève et est devenue un modèle pour l'industrie forestière québécoise.

Chibougamau, la plus grande ville jamésienne, est stratégiquement située dans le sud du territoire d'Eeyou Istchee Baie-James dans la région Nord-du-Québec. Accessible par les routes 113 et 167, elle est desservie par l'Aéroport Chibougamau-Chapais et par la voie ferrée qui se rend entre autres au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La municipalité de Chibougamau compte plus de 7 600 habitants. Elle est une ville prospère et dynamique qui offre une vie attrayante pour ses citoyennes et citoyens. La beauté du paysage, son immensité et son caractère sauvage font de cette région un endroit unique. Nichée au cœur de la nature et aux portes de la région du Nord-du-Québec, Chibougamau est le lieu d'une rencontre magique entre la nature sauvage et la vie urbaine. Avec un budget de près de 18 \$ millions, elle offre à l'ensemble de ses citoyens, tous les services municipaux. Qu'il s'agisse des écoles, du Cégep, de

l'université, de la bibliothèque, du CLSC, de l'hôpital régional, du CHSLD ou des nombreuses associations sportives, culturelles ou communautaires de la ville, les Chibougamaises et Chibougamois sont très bien desservis.

## **CHIBOUGAMAU EST CULTURE**

En termes d'infrastructures culturelles, les citoyens de Chibougamau ont accès à une salle de spectacle (L'auditorium La Porte du Nord) inaugurée au début des années 1970, une Société d'histoire régionale fondée en 1976 et une bibliothèque municipale qui a aménagé dans un nouvel édifice à la fin les années 1980. Au-delà des organismes et des établissements culturels, Chibougamau a vu naître des talents locaux, entre autres, en peinture (Pierre Bureau fête cette année ses 40 ans de carrière professionnelle), en théâtre (la troupe le théâtre des Épinettes a été fondé en 1980 et elle a créé 10 pièces de son crue), en littérature (l'auteur Guy Lalancette a été en nomination à plusieurs reprises pour ses romans), en chat (la chorale Les voix de la vallée du cuivre a été fondée au début des années 1970), en artisanats, etc. Force est de constater que malgré une population de moins de 10 000 habitants, les Chibougamaises et Chibougamois sont très dynamiques dans notre milieu sur le plan culturel.

En 2011, le conseil municipal publiait une première politique en matière de culture, de loisir, de plein air et de sport. Dans le cadre de cette politique et du plan d'action qui l'accompagne, la Ville de Chibougamau vise l'amélioration et le développement de son offre de services dans ces domaines ainsi que du soutien qu'elle accorde à ses partenaires qui y contribuent. Le dynamisme des citoyens a permis l'établissement de deux tables de concertation dont une « Chibougamau est culture » qui est spécifiquement dédié à la culture. Cinq orientations générales ont été établies pour cette table de concertation :

- Développer l'image de marque de la Ville de Chibougamau au plan culturel et donner priorité aux soutiens aux organismes ainsi qu'à la qualité de la diffusion des événements et activités culturelles ;
- Soutenir la vitalité culturelle et l'expression de la créativité de la population ;

- Étudier la possibilité de doter la communauté de lieux de diffusion et de pratique de qualité ;
- Améliorer l'offre de services à la bibliothèque afin d'en faire un véritable lieu de diffusion culturelle ;
- Favoriser et encourager le sentiment de fierté et d'appartenance de la population face à son milieu physique.

Chibougamau, son conseil et ses citoyens se sont dotés d'une politique et d'un plan d'actions afin de contribuer au développement de la culture sous toutes ses formes dans notre communauté. Bien entendu, nous procédons par étape et en fonction de nos moyens financiers. Le dynamisme de nos partenaires contribue également beaucoup au développement d'événements et d'activités culturelles. Pensons à la table de concertation « Chibougamau est culture », Les Arts en Nord, la Société d'histoire régionale de Chibougamau, le Festival en août, le Festival Folifrets Chibougamau Baie-James, le Tempo Fest, la débâcle musicale, la Commission scolaire de la baie James (CSBJ), la chorale Les voix de la vallée du cuivre, Le théâtre des épinettes, etc.

## **LE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE**

La Ville de Chibougamau désire répondre à certaines questions proposées dans le cadre de ces consultations.

- Que pensez-vous de ces principes ? Vous paraissent-ils adéquats... ?

Nous sommes parfaitement en accord avec les 8 principes proposés. Notez que celui qui parle de recherche d'équité nous rassure particulièrement. Nous croyons qu'il est important de favoriser le développement de la culture sur **l'ensemble du territoire québécois**. Dans une région nordique comme la nôtre, avec l'immensité du territoire, peu de population et la présence de communautés Cries et Inuits, le principe d'équité prend tout son sens et tout un défi !

- Quelles devraient être les priorités de la prochaine décennie pour renforcer cette vision englobante de la place de la culture dans le développement de la société québécoise ?

Nous croyons que les programmes favorisant la mise à niveau des infrastructures municipales telles que les salles de spectacles doivent être retenus. Nous comprenons le contexte budgétaire plus restrictif, mais une salle de spectacle dans une communauté comme Chibougamau est primordiale, car elle favorise la présentation d'activités ou d'événements à caractère culturel et est bénéfique pour nos jeunes dans le cadre de leurs activités scolaires.

De plus, nous devrions prioriser les investissements dans le développement du réseau de fibres optiques pour l'ensemble du territoire québécois notamment en favorisant l'implantation de la fibre optique à chaque habitation du Québec. Chibougamau ainsi que notre région nordique doivent être branchées comme partout au Québec. Nous sommes en 2016 !

- Comment renforcer l'interaction entre la politique culturelle et les politiques des autres secteurs ..., et ce, à tous les paliers d'intervention ... ?

La Ville de Chibougamau, en tant que gouvernement de proximité, désire tenir compte du développement culturel dans sa Ville. L'établissement de la politique culturelle est un premier jalon et doit inspirer les dirigeants de la municipalité dans leurs interventions.

Pensons au Programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville de Chibougamau qui est en cours d'élaboration. Dans ce programme, nous proposons des interventions qui favoriseront le développement culturel ou l'animation dans le centre-ville (utilisation d'artistes peintres pour décorer un « mur aveugle » après entente avec les propriétaires d'immeubles). Développement et mise en valeur de « places de rencontres » qui tiennent compte de la réalité nordique où pourront se tenir des événements et activités notamment culturels. Il est également proposé de construire une scène extérieure pour la tenue d'activités culturelles (spectacles du Festival en août).

La municipalité analyse avec le Conseil de la fabrique la possibilité d'utiliser l'église comme salle communautaire et multi fonctionnelle.

Pour nous, le développement culturel doit inspirer les interventions de la municipalité.

- Quels sont les ministères et organismes gouvernementaux qui devraient jouer un rôle grandissant en matière de développement culturel afin de favoriser une approche gouvernementale transversale et cohérente ?

Le ministère de la Culture doit continuer à participer au développement culturel du Québec et obtenir les budgets nécessaires à la réalisation de sa mission. Dans un contexte nordique, nous pouvons penser à la Société du plan nord mais elle ne doit pas se substituer aux programmes réguliers et au financement du ministère dédié à la culture.

- Quels changements faudrait-il mettre de l'avant pour rendre l'action gouvernementale plus souple, modulable et plus proche des préoccupations des citoyens et des milieux culturels ?

Maintenir le programme « Villes et villages d'art et de patrimoine » qui permet à la municipalité d'engager une personne ressource pour le développement culturel et doter de budgets pour la réalisation de projets chez nous. Encore plus important de favoriser l'établissement d'entente administrative avec la région soit l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) pour la promotion et le développement de la culture en Jamésie. La reconnaissance d'artistes professionnels dans notre ville semble difficile à obtenir.

Par contre, la Ville tient à souligner la nouvelle entente du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et l'ARBJ qui permet de remettre des bourses de soutien aux artistes et aux écrivains professionnels de la région. Bien entendu la région de la Jamésie n'a pas une banque débordante d'artistes professionnels mais c'est un pas dans la bonne direction. Peut-on envisager d'assouplir certaines règles à cet effet ?

Concernant un lieu de diffusion reconnue pour les expositions de peintures ou autres, il demeure difficile d'avoir des lieux de diffusions reconnues. Pourrait-on envisager des règles ou procédures qui permettraient de reconnaître plus facilement des lieux de diffusion ?

- Quelles nouvelles stratégies devrait-on mettre en place afin que la conservation du patrimoine, l'archéologie, l'urbanisme et la qualité architecturale s'inscrivent davantage en relation avec l'occupation du territoire et l'aménagement du territoire ?

Dans une communauté comme la nôtre qui a un peu plus de 60 ans, nous ne pouvons pas dire que la mise en valeur du patrimoine s'effectue depuis très longtemps. Par contre, dans la mise en place de notre PPU, nous allons privilégier des mesures qui conserveront certaines caractéristiques propres à Chibougamau et à son histoire.

Nous pouvons compter sur l'entreprise Chantiers Chibougamau qui transforme les arbres de la forêt boréale en poutrelle de bois. Pour nous, l'utilisation du bois et de structures en bois dans nos bâtiments est aussi à favoriser. Nous sommes à analyser la possibilité d'inclure d'autres fonctions à notre église et cela de concert avec le Conseil de la fabrique.

- Le réseau d'équipements culturels étant aujourd'hui bien établi, quelles seraient les approches à privilégier pour joindre davantage les citoyens et mieux exploiter ces lieux importants dans la vitalité des communautés ?

Pour notre communauté, nous devons mettre à niveau la salle de spectacles qui ne répond plus aux normes actuelles et nous prive de la tenue de certains spectacles. Différents scénarios sont actuellement à l'étude. Bien entendu, nous devons aussi voir à obtenir l'internet à haute vitesse et accessible dans tous les foyers. L'élaboration de notre PPU nous a aussi permis d'identifier des mesures qui favoriseront la tenue d'événement à saveur culturelle.

- Qu'est-ce qui pourrait contribuer à la professionnalisation des artistes, des organismes artistiques ou des entrepreneurs culturels autochtones ? Comment favoriser leur intégration aux circuits de création, de production et de diffusion ?

Force est de constater qu'actuellement dans le Nord-du-Québec la très grande majorité des artistes professionnels<sup>1</sup> sont cris ou inuits.

Très peu de Jamésiens ont la reconnaissance professionnelle. Des initiatives devront être mises en place afin de favoriser cette reconnaissance professionnelle ou à tout le moins que le développement artistique sous toutes ses formes soient encouragés.

- Comment le gouvernement du Québec peut-il appuyer efficacement les communautés autochtones dans leurs efforts de réappropriation et de revitalisation des langues ancestrales ?

Dans le cadre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et des conventions nordiques qui ont suivis, les Cris et les Inuits ont pu maintenir leur mode de vie traditionnel, leur langue et leur culture. Nous croyons que ce sont d'heureuses expériences, qu'il faut poursuivre le travail et s'en inspirer !

## **GOVERNANCE ET FINANCEMENT**

Concernant la section gouvernance et financement, nous croyons que des mesures doivent être établies afin de permettre de soutenir les régions nordiques dans le développement de la culture et la mise en œuvre de la politique culturelle du gouvernement du Québec.

---

<sup>1</sup> Dans le cadre des investissements au Mont Chalcot, nous avons pu investir 1% du projet dans une œuvre de l'artiste peintre cri Tim Whiskeychan.